

COMPANIES ACT

**CONSOLIDATION OF COMPANIES
FORMS REGULATIONS**

R-040-91

In force July 15, 1991.

The following provision has been
deleted for the purposes of this
consolidation:

s.18 (Commencement)

AS AMENDED BY

This consolidation is not an official statement of the law. It is an office consolidation prepared for convenience of reference only. The authoritative text of regulations can be ascertained from the *Revised Regulations of the Northwest Territories, 1990* and the monthly publication of Part II of the *Northwest Territories Gazette* (for regulations made before April 1, 1999) and Part II of the *Nunavut Gazette* (for regulations made on or after April 1, 1999).

LOI SUR LES COMPAGNIES

**CODIFICATION ADMINISTRATIVE
DU RÈGLEMENT SUR LES
FORMULES DES COMPAGNIES**

R-040-91

En vigueur le 15 juillet 1991.

La disposition suivante est supprimée
aux fins de la présente codification
administrative :

art. 18 (Entrée en vigueur)

MODIFIÉ PAR

La présente codification administrative ne constitue pas le texte officiel de la loi; elle n'est établie qu'à titre documentaire. Seuls les règlements contenus dans les *Règlements révisés des Territoires du Nord-Ouest (1990)* et dans les parutions mensuelles de la Partie II de la *Gazette des Territoires du Nord-Ouest* (dans le cas des règlements pris avant le 1^{er} avril 1999) et de la Partie II de la *Gazette du Nunavut* (dans le cas des règlements pris depuis le 1^{er} avril 1999) ont force de loi.

COMPANIES FORMS REGULATIONS

The Commissioner, on the recommendation of the Minister, under section 196 of the *Companies Act*, R.S.N.W.T. 1988, c. C-12, and every enabling power, makes the *Companies Forms Regulations*.

1. In these regulations, "Act" means the *Companies Act*.
2. The prescribed form of the memorandum of association referred to in subsection 12(1) of the Act is set out in Form 1 of the Schedule.
3. The prescribed form of the statement in lieu of prospectus referred to in subsection 22(1) of the Act is set out in Form 2 of the Schedule.
4. The prescribed form of the statement in lieu of prospectus used where the company proposes to take over an established business and referred to in subsection 22(1) of the Act is set out in accordance with Form 3 of the Schedule.
5. The prescribed form of the statutory declaration referred to in paragraph 31(1)(a) of the Act is set out in Form 4 of the Schedule.
6. The prescribed form of the statutory declaration referred to in paragraph 31(1)(b) of the Act is set out in Form 5 of the Schedule.
7. The prescribed form of the statutory declaration referred to in paragraph 31(1)(c) of the Act is set out in Form 6 of the Schedule.
8. The prescribed form of the statutory declaration referred to in subparagraph 46(4)(c)(i) of the Act is set out in Form 7 of the Schedule.
9. The prescribed form of the statutory declaration referred to in subparagraph 46(4)(c)(ii) of the Act is set out in Form 8 of the Schedule.
10. The prescribed form of the notice of the first directors or managers of a company referred to in subsection 78(2) of the Act is set out in Form 9 of the Schedule.

**RÈGLEMENT SUR LES FORMULES
DES COMPAGNIES**

Le commissaire, sur la recommandation du ministre, en vertu de l'article 196 de la *Loi sur les compagnies*, L.R.T.N.-O. 1988 ch. C-12, et de tout pouvoir habilitant, prend le *Règlement sur les formules des compagnies*.

1. Dans le présent règlement, «Loi» s'entend de la *Loi sur les compagnies*.
2. L'acte constitutif prévu au paragraphe 12(1) de la Loi doit être établi selon la formule 1 de l'annexe.
3. La déclaration tenant lieu de prospectus prévue au paragraphe 22(1) de la Loi doit être établie selon la formule 2 de l'annexe.
4. La déclaration tenant lieu de prospectus utilisée lorsque la compagnie se propose de prendre en charge une entreprise établie et qui est prévue au paragraphe 22(1) de la Loi doit être établie en conformité avec la formule 3 de l'annexe.
5. La déclaration officielle visée à l'alinéa 31(1)a) de la Loi doit être établie selon la formule 4 de l'annexe.
6. La déclaration officielle prévue à l'alinéa 31(1)b) de la Loi doit être établie selon la formule 5 de l'annexe.
7. La déclaration officielle prévue à l'alinéa 31(1)c) de la Loi doit être établie selon la formule 6 de l'annexe.
8. La déclaration officielle prévue à l'alinéa 46(4)c) de la Loi doit être établie selon la formule 7 de l'annexe.
9. La déclaration officielle prévue à l'alinéa 46(4)c) de la Loi doit être établie selon la formule 8 de l'annexe.
10. L'avis de nomination des premiers administrateurs ou cadres d'une compagnie, prévu au paragraphe 78(2) de la Loi, doit être établi selon la formule 9 de l'annexe.

11. The prescribed form of the notice of any change among the directors or managers of a company referred to in subsection 78(2) of the Act is set out in Form 10 of the Schedule.

12. The prescribed form of the abstract showing the receipts and payments of a receiver or manager of the property of a company referred to in subsection 99(1) of the Act is set out in Form 11 of the Schedule.

13. The prescribed form of the annual return for a company referred to in subsection 138(1) of the Act is set out in Form 12 of the Schedule.

14. The prescribed form of the statement of an extra-territorial company referred to in subsection 157(1) of the Act is set out in Form 13 of the Schedule.

15. The prescribed form of the notice referred to in subsection 164(2) of the Act is set out in Form 14 of the Schedule.

16. The prescribed form of the annual return for an extra-territorial company referred to in subsection 167(1) of the Act is set out in Form 15 of the Schedule.

17. Regulation numbered R-068-81 is repealed.

11. L'avis de modification apportée au registre des administrateurs ou des cadres d'une compagnie, prévu au paragraphe 78(2) de la Loi, doit être établi selon la formule 10 de l'annexe.

12. Le résumé faisant état des sommes reçues et versées par le séquestre ou le gérant des biens d'une compagnie, prévu au paragraphe 99(1) de la Loi, doit être établi selon la formule 11 de l'annexe.

13. Le rapport annuel d'une compagnie prévu au paragraphe 138(1) de la Loi doit être établi selon la formule 12 de l'annexe.

14. La déclaration d'une compagnie extra-territoriale, prévue au paragraphe 157(1) de la Loi, doit être établie selon la formule 13 de l'annexe.

15. L'avis prévu au paragraphe 164(2) de la Loi doit être établi selon la formule 14 de l'annexe.

16. Le rapport annuel d'une compagnie extra-territoriale, prévu au paragraphe 167(1) de la Loi, doit être établi selon la formule 15 de l'annexe.

17. Le règlement n° R-068-81 est abrogé.

SCHEDULE

FORM 1

(Section 2)

COMPANIES ACT

(Subsection 12(1))

MEMORANDUM OF ASSOCIATION

1. The name of the company is "..... Limited (or Ltd.)".
2. The registered office of the company will be situated in, Northwest Territories.
3. The objects of the company are:
4. The liability of the shareholders is limited.
5. (1) The authorized capital of the company is \$
- (2) Particulars of the share capital are as follows:
6. The powers authorized by paragraphs (*here specify the paragraphs*) of subsection 13(1) of the *Companies Act* are excluded.

We, the persons whose names and addresses are subscribed below, are desirous of being formed into a company in accordance with this Memorandum of Association, and we respectively agree to take the number (and kind *or* and class, *or as the case may be*) of shares in the company set opposite our respective names.

Full names, addresses and occupations of subscribers:	Number (and class <i>or</i> and kind, <i>or as the case may be</i>) of shares taken:
.....
.....

Total shares taken:

Dated at on, 19.....

Signed in the presence of:

.....
.....
<i>(signature and full name, address and occupation of each witness)</i>	<i>(signature of each subscriber)</i>

Note: 1. Omit clause 6 if no such powers are excluded.

ANNEXE

FORMULE 1

(article 2)

LOI SUR LES COMPAGNIES

[paragraphe 12(1)]

ACTE CONSTITUTIF

1. La dénomination sociale de la compagnie est Limitée (*ou* Ltée).
2. Le bureau enregistré de la compagnie sera situé à, dans les Territoires du Nord-Ouest.
3. Les objets de la compagnie consistent à :
4. La responsabilité des actionnaires est limitée.
5. (1) Le capital autorisé de la compagnie est de \$.
5. (2) Description du capital action :
6. Les pouvoirs autorisés par les alinéas (*préciser les alinéas*) du paragraphe 13(1) de la *Loi sur les compagnies* sont exclus.

Nous, les personnes dont les noms et adresses figurent ci-dessous, désirons nous constituer en compagnie en conformité avec le présent acte constitutif et nous nous engageons respectivement à prendre le nombre (et la nature *ou* la catégorie, *selon le cas*) d'actions de cette compagnie indiqué en regard de nos noms respectifs.

Nom et prénom, adresse et profession
au complet des souscripteurs

Nombre (et catégorie *ou* et nature, *selon le cas*) des
actions souscrites

.....
.....

.....
.....

Total des actions souscrites :

Fait à, le 19

Signé en présence de

.....
.....

(*Signature, nom et prénom, adresse et
profession au complet de chaque témoin*)

.....
.....

(*Signature, nom et prénom, adresse et
profession au complet de chaque témoin*)

Remarque : (1) Omettre la clause 6, si ces pouvoirs sont exclus.

COMPANIES ACT
(Subsection 22(1))

STATEMENT IN LIEU OF PROSPECTUS OF
..... Limited

Information required to be stated:

1. Particulars of the plan of operations or business which the company proposes to carry on and the place where the operations or business will be carried on:
2. Number of shares (*or* debentures) which the company proposes to issue for the purpose of carrying out the objects specified under subsection (1)
 - (a) for cash:
 - (b) for other consideration:
3. The amount fixed as the minimum subscription in cash on which the directors may proceed to allotment, with an itemized account showing how that amount is estimated or calculated and in particular the items for preliminary expenses, and the amount or estimated amount (*if any*) which has been or will be paid in cash, shares, debentures or otherwise
 - (a) for preliminary expenses:
 - (b) for services rendered or to be rendered to the company:
 - (c) as commission for subscribing or agreeing to subscribe, or procuring or agreeing to procure, subscriptions for any shares mentioned in section 2, or allowed or to be allowed as discount in respect of any debentures:
4. Particulars of any property purchased or acquired or proposed to be purchased or acquired by the company and the title or interest in the property acquired or to be acquired by the company:
5. Full name, address and occupation of any vendor of property to the company and, in the case of a promoter, the amount paid by him or her for the property within the last two preceding years and the amount (*specifying separately the amount, if any, for goodwill*) paid or payable in cash, shares, debentures or otherwise to him or her for the property (where there is more than one separate vendor or the company is a sub-purchaser, the amount paid or payable to each vendor, except that when the vendors or any of them are a firm, the members of the firm shall not be treated as separate vendors):
6. Where debentures are offered for subscription, particulars of the security which has been or will be created for those debentures, specifying the property, if any, comprised in the security and the nature of the title of company to the property:
7. Particulars of any services rendered or to be rendered to the company which have been paid for or will be paid for by the company out of the proceeds of the minimum subscription:
8. If the information is not stated above, the amount paid or payable to any promoter, with his or her full name and address, the consideration for any payments and the amount in cash which he or she intends to subscribe or has subscribed for shares in (*or* debentures of) the company or otherwise contribute:
9. Full names, addresses and occupations of the directors or proposed directors of the company and the remuneration paid or payable to them:

FORMULE 2

LOI SUR LES COMPAGNIES
[paragraphe 22(1)]

(article 3)

DÉCLARATION TENANT LIEU DE PROSPECTUS DE

..... Limitée

Renseignements requis

1. Une description détaillée des activités que la compagnie se propose d'exercer ou de mettre en oeuvre de même que le lieu de l'exploitation :
2. Le nombre d'actions (*ou* de débetures) que la compagnie se propose d'émettre en vue de réaliser les objets indiqués au paragraphe (1) :
 - a) contre paiement en espèces :
 - b) moyennant toute autre contrepartie :
3. Le montant fixé à titre de souscription minimale en espèces qui permettra aux administrateurs de procéder à l'attribution, accompagné d'un compte détaillé montrant de quelle façon ce montant est estimé ou calculé, en particulier les frais de premier établissement et le montant ou le montant estimatif (*s'il y a lieu*) qui a été ou sera payé soit en espèces, soit sous forme d'actions, de débetures ou autrement, au titre :
 - a) de frais de premier établissement :
 - b) des services rendus ou à être rendus à la compagnie :
 - c) de commission sur les souscriptions ou les ententes de souscriptions ou pour avoir trouvé ou accepté de trouver des souscripteurs pour les actions mentionnées à l'article (2), ou affecté à titre de prime d'émission à l'égard des débetures :
4. Un état détaillé des biens que la compagnie a achetés ou acquis ou qu'elle se propose d'acheter ou d'acquérir, ainsi que le titre ou l'intérêt de la compagnie sur ces biens :
5. Les nom et prénom, adresse et profession au complet de tout vendeur de biens à la compagnie et, dans le cas d'un promoteur, le montant qu'il a versé à l'égard du bien durant les deux années qui précèdent et le montant (*ventilé, s'il y a lieu, pour faire état de l'achalandage*) qui lui est payé ou est payable en espèces, en actions, ou en débetures ou autrement à l'égard du bien. S'il y a plus d'un vendeur ou si la compagnie rachète le bien, le montant versé ou à être versé à chaque vendeur, sauf si les vendeurs sont une firme ou l'un d'eux l'est, les membres d'une firme n'étant pas considérés comme des vendeurs distincts :
6. Dans le cas des débetures, un état détaillé de la garantie qui a été ou qui sera créée à leur égard, indiquant les biens, s'il y a lieu, visés par la garantie ainsi que la nature du titre de propriété :
7. Un état détaillé des services rendus ou qui seront rendus à la compagnie et que celle-ci a payés ou doit payer sur le produit de la souscription minimale :
8. Les sommes versées ou à être versées à un promoteur, avec mention de ses nom, prénoms et adresse au complet, et de la contrepartie pour laquelle le paiement a été fait; le montant en espèces qu'il a souscrit ou a l'intention de souscrire pour les actions (*ou* les débetures) de la compagnie ou qu'il a contribué à tout autre titre, si ces renseignements n'ont pas été donnés plus haut :
9. Les nom et prénom, adresse et profession au complet des administrateurs et des administrateurs proposés de la compagnie, ainsi que la rémunération qui leur a été versée ou qui leur est due :

10. The amounts in cash which each of the directors has subscribed or intends to subscribe for shares in (or debentures of) the company or otherwise contribute:

11. Full particulars of the nature and extent of the interest of every director or proposed director in the promotion of or in the property proposed to be acquired by the company or, where the interest of a director consists in being a partner in a firm, the nature and extent of the interest in the firm with a statement of all amounts paid or agreed to be paid to the director or to the firm in cash or shares or otherwise by any person, either to induce him or her to become or to qualify him or her as a director or otherwise, for services rendered by the director or by the firm in connection with the promotion or formation of the company:

12. Names and addresses of the auditors of the company, if any:

13. Dates of and parties to every material contract, other than contracts entered into in the ordinary course of the business intended to be carried on by the company or entered into more than two years before the filing of this statement:

14. Time and place at which the contracts or copies of the contracts may be inspected:

We, the directors, hereby certify that this statement is true and complete to the best of our knowledge.

Dated at on, 19.....

Signed in the presence of:

.....

.....

.....

.....

*(signature and full name, address
and occupation of each witness)*

*(signature and full name, address
and occupation of each director
or proposed director)*

NOTE: The statement must be signed in the presence of a witness by every person named as a director or proposed director or by his or her agent authorized in writing. This form must be altered according to whether shares or debentures are to be issued.

10. Le montant en espèces que chacun des administrateurs a souscrit ou a l'intention de souscrire à l'égard des actions (ou des débetures) de la compagnie, ou qu'il a contribué à tout autre titre :

11. Des renseignements détaillés sur la nature et la portée de l'intérêt que possède chaque administrateur ou administrateur proposé sur la promotion ou sur les biens que la compagnie se propose d'acquérir; lorsqu'un administrateur est intéressé, à titre d'associé dans une firme, la nature et la portée des intérêts de la firme, une indication des montants payés par une personne ou qui doivent l'être, à l'administrateur ou à la firme, en espèces, en actions ou autrement, soit dans le but de l'inciter à devenir administrateur ou de se rendre admissible à cette fonction ou en contrepartie des services qu'il a rendus ou que la firme a rendus à l'égard de la promotion ou à la formation de la compagnie :

12. Les nom et adresse des vérificateurs de la compagnie, s'il y a lieu :

13. La date à laquelle chaque contrat important a été conclu, ainsi que le nom du cocontractant. Les contrats conclus dans le cadre normal des activités commerciales qu'entend exercer la compagnie ou ceux qui ont été conclus plus de deux ans avant le dépôt de la présente déclaration ne sont pas visés par le présent paragraphe :

14. Les moments et le lieu où ces contrats ou leur copie peuvent être consultés :

Nous, les administrateurs, attestons qu'au mieux de notre connaissance, la présente déclaration est complète et exacte.

Fait à, le 19

Signé en présence de

.....
.....

*(Signature, noms et prénoms adresse
et profession de chaque témoin)*

.....
.....

*(Signature, nom et prénoms, adresse
et profession de chaque
administrateur ou administrateur proposé)*

REMARQUE : La déclaration doit être signée par toute personne nommée au poste d'administrateur ou d'administrateur proposé, ou par son mandataire autorisé par écrit, en présence d'un témoin. La présente formule doit être modifiée selon que des actions ou des débetures doivent être émises.

COMPANIES ACT
(Subsection 22(1))

STATEMENT IN LIEU OF PROSPECTUS OF
..... Limited

Information required to be stated:

- 1. Particulars of the plan of operations or business which the company proposes to carry on and the place where the operations or business will be carried on:
- 2. Particulars of the established business which the company proposes or has agreed to take over including
 - (a) the name or names under which the business has been carried on:
 - (b) the date when the business was started:
 - (c) the place or places where the business has been carried on:
 - (d) the name, address and occupation of every person who is or who, within one year preceding the date of this statement, has been an owner of the business or had any interest in the business:

The last balance sheet for the business, showing separately the amount, if any, for goodwill, must be attached.

- 3. Number of shares (*or* debentures) which the company proposes to issue as the consideration for the business mentioned in section 2:
- 4. The amounts paid or payable to the company
 - (a) for preliminary expenses:
 - (b) for services rendered or to be rendered in relation to the formation of the company:
 - (c) as commission for subscribing or agreeing to subscribe or procuring or agreeing to procure subscriptions for any shares (*or* debentures) mentioned in section 3, or allowed or to be allowed as discount in respect of any debentures:
- 5. Particulars of the property belonging to the business proposed to be taken over by the company as described in section 2:
- 6. Name and address of any vendor of property to the company and, in the case of a promoter, the amount paid by him or her for the property and the amount paid or payable to him or her for the property within the last two preceding years in cash, shares, debentures or otherwise (where there is more than one separate vendor or the company is a sub-purchaser, the amount paid or payable to each vendor; but when the vendors or any of them are a firm, the members of the firm shall not be treated as separate vendors):
- 7. Where debentures are to be issued under sections 2 and 3, particulars of the security which has been or will be created for those debentures, specifying the property, if any, comprised in the security and the nature of the title of the company to the property:
- 8. Particulars of any services rendered or to be rendered to the company and paid for or payable by the company:
- 9. The amount paid or payable to any promoter, his or her name and address and the consideration for any payment:

LOI SUR LES COMPAGNIES

[paragraphe 22(1)]

DÉCLARATION TENANT LIEU DE PROSPECTUS DE

..... Limitée

Renseignements requis

1. Une description détaillée des activités que la compagnie se propose d'exercer ou de mettre en oeuvre de même que le lieu de l'exploitation :
2. Une description détaillée de l'entreprise établie dont la compagnie se propose ou s'est engagée à prendre en charge, indiquant :
 - a) la ou les dénominations sociales sous lesquelles l'entreprise était exploitée :
 - b) la date du début de l'exploitation de l'entreprise :
 - c) le lieu ou les lieux où l'entreprise était exploitée :
 - d) les nom, adresse et profession de toutes les personnes qui sont ou qui ont été pendant l'année qui précède la date de la présente déclaration, propriétaires de l'entreprise ou qui avaient un intérêt dans l'entreprise : ..

Le dernier bilan de l'entreprise, annexé au présent document, indiquant dans un compte distinct, la valeur, s'il y a lieu, du fonds de commerce.
3. Le nombre d'actions (*ou* de débentures) que la compagnie entend émettre comme contrepartie de l'entreprise mentionnée à l'article (2) :
4. Les montants versés ou à être versés à la compagnie :
 - a) à titre de frais de premier établissement :
 - b) pour les services rendus ou à être rendu à l'égard de la formation de la compagnie :
 - c) à titre de commission sur les souscriptions, les ententes de souscriptions ou pour avoir trouvé ou accepté de trouver des souscripteurs, pour les actions mentionnées à l'article 3, ou affectés à titre de prime d'émission à l'égard des débentures :
5. Un état détaillé des biens de l'entreprise visée à l'article 2, dont la compagnie se propose de prendre le contrôle : ..
6. Les nom et adresse de tout vendeur de biens à la compagnie et, dans le cas d'un promoteur, le montant qu'il a versé à l'égard du bien et le montant qui lui a été payé ou est payable en espèces, en actions, en débentures ou autrement à l'égard du bien. S'il y a plus d'un vendeur ou si la compagnie rachète le bien, le montant versé ou à être versé à chaque vendeur sauf si les vendeurs sont une firme ou que l'un d'entre eux l'est, les membres d'une firme n'étant pas considérés comme des vendeurs distincts :
7. Si des débentures doivent être émises en application des articles 2 et 3, un état détaillé de la garantie qui a été ou qui sera créée, indiquant les biens, s'il y a lieu, visés par la garantie ainsi que la nature du titre de propriété :
8. Un état détaillé des services rendus ou qui seront rendus à la compagnie et que celle-ci a payés ou doit payer : ...
9. Les sommes versées ou à être versées à un promoteur avec mention de ses nom, prénom et adresse au complet, et la contrepartie pour laquelle le paiement a été fait :

10. Full names, addresses and occupations of the directors or proposed directors of the company and the remuneration paid or payable to them:

11. Full particulars of the nature and extent of the interest of every director or proposed director in the promotion of or in the property proposed to be acquired by the company or, where the interest of a director consists in being a partner in a firm, the nature and extent of the interest of the firm, with a statement of all sums paid or agreed to be paid to the director or to the firm in cash or shares or otherwise by any person, either to induce him or her to become or to qualify him or her as a director or otherwise, for services rendered by the director or by the firm in connection with the promotion or formation of the company:

12. Names and addresses of the auditors of the company, if any:

13. Dates of and parties to every material contract, other than contracts entered into in the ordinary course of the business intended to be carried on by the company or entered into more than two years before the filing of this statement:

14. Time and place at which the contracts or copies of the contracts may be inspected:

We, the directors, hereby certify that this statement is true and complete to the best of our knowledge.

Dated at on, 19

Signed in the presence of:

.....

.....

.....

.....

*(signature and full name, address
and occupation of each director)*

*(signature and full name, address
and occupation of each director
or proposed director)*

NOTE: The statement must be signed in the presence of a witness by every person named as a director or proposed director or by his agent authorized in writing. This form must be altered according to whether shares or debentures are to be issued.

10. Les nom et prénom, adresse et profession au complet des administrateurs et des administrateurs proposés de la compagnie, ainsi que la rémunération qui leur a été payée ou qui leur est due :

11. Des renseignements détaillés sur la nature et la portée de l'intérêt que possède chaque administrateur ou administrateur proposé sur la promotion ou sur les biens que la compagnie se propose d'acquérir; lorsqu'un administrateur est intéressé à titre d'associé dans une firme, la nature et la portée des intérêts de la firme, une indication des montants payés par une personne ou qui doivent l'être, à l'administrateur ou à la firme, en espèces, en actions ou autrement, soit dans le but de l'inciter à devenir administrateur ou de se rendre admissible à cette fonction ou en contrepartie, des services qu'il a rendus ou que la firme a rendus à l'égard de la promotion ou de la formation de la compagnie :

12. Les nom et adresse des vérificateurs de la compagnie, (s'il y a lieu) :

13. La date à laquelle chaque contrat important a été conclu ainsi que le nom du cocontractant. Les contrats conclus dans le cadre normal des activités commerciales qu'entend exercer la compagnie ou ceux qui ont été conclus plus de deux ans avant le dépôt de la présente déclaration ne sont pas visés par le premier paragraphe :

14. Les moments et le lieu où ces contrats ou leur copies peuvent être consultés :

Nous, les administrateurs, attestons qu'au mieux de notre connaissance, la présente déclaration est complète et exacte.

Fait à, le 19

Signé en présence de

.....
.....
(Signature, nom et prénom, adresse et profession de chaque administrateur)

.....
.....
(Signature, nom et prénom, adresse et profession de chaque administrateur ou administrateur proposé)

REMARQUE : La déclaration doit être signée par toute personne nommée au poste d'administrateur ou d'administrateur proposé, ou par son mandataire autorisé par écrit, en présence d'un témoin. La présente formule doit être modifiée selon que des actions ou des débetures doivent être émises.

COMPANIES ACT
(Paragraph 31(1)(a))

IN THE MATTER OF THE COMPANIES ACT AND

.....
(name of company)

STATUTORY DECLARATION FOR CERTIFICATE TO COMMENCE BUSINESS

I,, of in the solemnly declare as follows:

- 1. I am a duly appointed secretary (or officer) of Limited (referred to as "the company");
 - 2. The company has filed with the Registrar a statement in lieu of prospectus in which the amount of \$ in cash was named as the minimum subscription on which the directors of the company might proceed to allotment;
 - 3. There has been subscribed the amount of \$ payable in cash exclusively;
 - 4. The amounts paid or payable as commission for subscribing or agreeing to subscribe, or procuring or agreeing to procure, the minimum subscription are respectively as follows: paid, \$; payable, \$
 - 5. The amounts allowed or to be allowed as discount in respect of shares (or debentures) are respectively as follows: allowed, \$; to be allowed, \$
 - 6. (1) The sums payable on application were as follows:
 - (a) for each par value share (or debenture), % of the nominal amount of each share (or debenture);
 - (b) for each share without nominal or par value, % of the price at which the share was sold;
 (2) The sums payable on application have been paid to and received by the company;
 - 7. All money paid to and received by the company for the shares (or debentures) was deposited to the credit of the company as trustees in the branch of the
(name of bank)
- at;
(location of bank)
- 8. No allotment of any share (or debenture) of the company has yet been made;
 - 9. Each of the directors has paid to the company on each of the qualification shares which a director of the company is required to take, a proportion equal to the proportion paid on application for each share (or debenture) as stated above;
 - 10. No prospectus offering any shares (or debentures) of the company for subscription has been issued;

And I make this solemn declaration conscientiously believing it to be true and knowing that it is of the same force and effect as if made under oath.

DECLARED BEFORE ME

at on
(place) (date) (signature of declarant)

LOI SUR LES COMPAGNIES

[alinéa 31(1)a]

VU la *Loi sur les compagnies* et dans l'affaire de.....
(*dénomination sociale de la compagnie*)**DÉCLARATION OFFICIELLE POUR LA DÉLIVRANCE
D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION**

Je soussigné(e),, de, dans déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis le secrétaire (*ou* un dirigeant) dûment nommé de Limitée (ci-après appelée «la compagnie»).
2. La compagnie a déposé auprès du registraire une déclaration tenant lieu de prospectus dans laquelle le montant de \$ en espèces a été désigné comme étant la souscription minimale qui permettra aux administrateurs de la compagnie de procéder à l'attribution.
3. Le montant de \$, payable en espèces exclusivement a été souscrit.
4. Les montants versés ou à être versés à titre de commission à l'égard de la souscription réelle ou projetée ou à l'égard de l'obtention ou de l'engagement de trouver des souscripteurs sont respectivement : montants versés \$; montants dus \$.
5. Les montants consentis ou à être consentis à titre d'escompte à l'égard des actions (*ou* des débetures) sont respectivement les suivants : montants consentis \$; montants à être consentis \$.
6. (1) Étaient payables au moment de la souscription :
 - a) pour chaque action (*ou* débeture) à valeur nominale, une somme équivalent à % de la valeur nominale de cette action (*ou* de cette débeture);
 - b) pour chaque action sans valeur nominale ou au pair, une somme équivalent à % du prix auquel chaque action a été vendue et dont contrepartie a été payée et reçue par la compagnie.
- (2) Les sommes payables au moment de la souscription ont été payées et reçues par la compagnie.
7. Toutes les sommes payées et reçues par la compagnie pour les actions (*ou* les débetures) ont été déposées en fiducie au crédit de la compagnie à la succursale de à
(*nom de la banque*) (*adresse de la banque*)
8. Aucune attribution d'actions (*ou* de débetures) de la compagnie n'a été faite à ce jour.
9. Chaque administrateur a payé à la compagnie, pour chacune des actions statutaires qu'il est tenu de souscrire, un pourcentage égal à celui payé au moment de la souscription de chaque action (*ou* de chaque débeture) comme il est indiqué ci-dessus.
10. Aucun prospectus invitant à souscrire des actions (*ou* des débetures) de la compagnie n'a été émis.

Je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment.

Déclaré devant moi
à, le
(*lieu*) (*date*)
(*Signature du déclarant*)

COMPANIES ACT
(Paragraph 31(1)(b))

IN THE MATTER OF THE COMPANIES ACT AND

.....
(name of company)

STATUTORY DECLARATION FOR CERTIFICATE TO COMMENCE BUSINESS

I,, of in the
solemnly declare as follows:

1. I am a duly appointed secretary (or officer) of Limited (referred to as "the company");
2. The company has filed with the Registrar a statement in lieu of prospectus in which no minimum subscription was named because the company proposes to take over an established business and does not require any cash to enable it to carry on that business;
3. The business which the company proposes to take over was started in the year by under the name or title and has been carried on continuously since that year (except, as the case may be);
4. A copy of the last balance sheet of the business signed by me was filed with the statement in lieu of prospectus;
5. No allotment of any share (or debenture) of the company has yet been made;
6. Each of the directors has paid to the company on each of the qualification shares which a director of the company is required to take, a proportion equal to the proportion paid on application for each share (or debenture) as stated above;
7. No prospectus offering any shares (or debentures) of the company for subscription has been issued;

And I make this solemn declaration conscientiously believing it to be true and knowing that it is of the same force and effect as if made under oath.

DECLARED BEFORE ME

at on
(place) (date) (signature of declarant)

LOI SUR LES COMPAGNIES

[alinéa 31(1)b]

VU la *Loi sur les compagnies* et dans l'affaire de

.....
(*dénomination sociale de la compagnie*)

**DÉCLARATION OFFICIELLE POUR L'OBTENTION
D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION**

Je soussigné(e),, de, dans
déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis le secrétaire (*ou* un dirigeant) dûment nommé de Limitée (ci-après appelée «la compagnie»).
2. La compagnie a déposé auprès du registraire une déclaration tenant lieu de prospectus dans laquelle aucune souscription minimale n'a été indiquée parce que la compagnie se propose de prendre en charge une entreprise établie et n'a pas besoin d'espèces pour pouvoir exploiter cette entreprise.
3. L'entreprise que la compagnie se propose de prendre en charge a été constituée en (année) par sous la dénomination sociale ou le titre de et a été exploitée de façon continue depuis l'année de sa constitution (à l'exception de, *selon le cas*).
4. Une copie du dernier bilan de l'entreprise portant ma signature a été déposée avec la déclaration tenant lieu de prospectus.
5. Aucune attribution d'actions (*ou* de débentures) de la compagnie n'a été faite à ce jour.
6. Chaque administrateur a payé à la compagnie, pour chaque action statutaire qu'il est tenu de souscrire, un pourcentage égal à celui payé au moment de la souscription pour chaque action (*ou* débenture) comme il est indiqué ci-dessus.
7. Aucun prospectus invitant à souscrire des actions (*ou* des débentures) de la compagnie n'a été émis.

Je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment et en vertu de la *Loi sur la preuve au Canada*.

Déclaré devant moi
à, le
(lieu) *(date)* *(Signature du déclarant)*

COMPANIES ACT
(Paragraph 31(1)(c))

IN THE MATTER OF THE COMPANIES ACT AND

.....
(name of company)

STATUTORY DECLARATION FOR CERTIFICATE TO COMMENCE BUSINESS

I,, of in the solemnly declare as follows:

- 1. I am a duly appointed secretary (or officer) of Limited (referred to as "the company");
- 2. The company has filed with the Registrar a prospectus in which the amount of \$ in cash was named as the minimum subscription on which the directors of the company might proceed to allotment;
- 3. There has been subscribed the amount of \$ payable in cash exclusively;
- 4. The amounts paid or payable as commission for subscribing or agreeing to subscribe, or procuring or agreeing to procure, the minimum subscription are respectively as follows: paid, \$; payable, \$
- 5. The amounts allowed or to be allowed as discount in respect of shares (or debentures) are respectively as follows: allowed, \$; to be allowed, \$
- 6. (1) The sums payable on application were as follows:
 - (a) for each par value share (or debenture), % of the nominal amount of each share (or debenture);
 - (b) for each share without nominal or par value, % of the price at which the share was sold;
 (2) The sums payable on application have been paid to and received by the company;
- 7. All money so paid to and received by the company was deposited to the credit of the company as trustee in the branch of the at;

(name of bank) (location of bank)
- 8. A copy of the prospectus filed with the Registrar was furnished to every person who subscribed for any share (or debenture) offered by the prospectus;
- 9. No allotment of any share (or debenture) of the company has yet been made;
- 10. Each of the directors has paid to the company on each of the qualification shares which a director of the company is required to take, a proportion equal to the proportion paid on application for each share (or debenture) as stated above;

And I make this solemn declaration conscientiously believing it to be true and knowing that it is of the same force and effect as if made under oath.

DECLARED BEFORE ME

at on
(place) (date) (signature of declarant)

LOI SUR LES COMPAGNIES

[alinéa 31(1)c)]

VU la *Loi sur les compagnies* et dans l'affaire de.....
(*dénomination sociale de la compagnie*)**DÉCLARATION OFFICIELLE POUR L'OBTENTION
D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION**

Je soussigné(e),, de, dans
déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis le secrétaire (*ou* un dirigeant) dûment nommé de Limitée (ci-après appelée «la compagnie»).
2. La compagnie a déposé auprès du registraire un prospectus dans lequel le montant de \$ en espèces a été indiqué comme étant la souscription minimale permettant aux administrateurs de procéder à l'attribution.
3. Le montant de \$, payable uniquement en espèces, a été souscrit.
4. Les montants versés ou à être versés à titre de commission à l'égard de la souscription réelle ou protégée ou à l'égard de l'obtention ou l'engagement de trouver des souscripteurs sont respectivement : montants versés \$; montants dus \$.
5. Les montants consentis ou à être consentis à titre d'escompte à l'égard des actions (*ou* des débetures) sont respectivement les suivants :
consentis \$; à être consentis \$.
6. (1) Étaient payables au moment de la souscription :
 - a) pour chaque action nominale (*ou* pour chaque débeture), une somme équivalent à % du montant nominal de chaque action (*ou* de chaque débeture);
 - b) pour chaque action sans valeur nominale ou au pair, une somme équivalent à % du prix de vente de l'action;
 (2) Les sommes payables au moment de la souscription ont été payées et reçues par la compagnie.
7. Toutes les sommes ainsi payées et reçues par la compagnie ont été déposées en fiducie au crédit de la compagnie, à la succursale de à
(*nom de la banque*) (*adresse de la banque*)
8. Un exemplaire du prospectus déposé auprès du registraire a été remis à toutes les personnes ayant souscrit une action (*ou* une débeture) offerte dans le prospectus.
9. Aucune attribution d'actions (*ou* de débetures) de la compagnie n'a été faite à ce jour.
10. Chaque administrateur a payé à la compagnie, pour chacune des actions statutaires qu'il est tenu de souscrire, un pourcentage égal à celui payé au moment de la souscription de chaque action (*ou* débeture) comme il est indiqué ci-dessus.

Je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment.

Déclaré devant moi
à, le
(*lieu*) (*date*) (*Signature du déclarant*)

COMPANIES ACT
(Subparagraph 46(4)(c)(i))

IN THE MATTER OF THE COMPANIES ACT AND

.....
(name of company)

**STATUTORY DECLARATION FOR CERTIFICATE TO ALLOT
UNISSUED SHARES AND TO EXERCISE BORROWING POWERS**

I,, of in the solemnly declare as follows:

1. I am a duly appointed secretary (*or* officer) of the Limited (referred to as "the company");
2. The company has filed with the Registrar a statement in lieu of prospectus in which no minimum subscription was named because the company does not propose to issue an invitation to the public to subscribe for its shares;
3. A copy of the last balance sheet of the company signed by me was filed with the statement in lieu of prospectus;
4. No allotment of any share of the company has been made and no debenture has been issued since the date of the issue of a certificate converting the company from a private company to a public company;
5. Each of the directors has paid to the company on each of the qualification shares which a director of the company is required to take, a proportion equal to the proportion paid on application for each share (*or* debenture) as stated above;
6. No prospectus offering any shares (*or* debentures) of the company for subscription has been issued;

And I make this solemn declaration conscientiously believing it to be true and knowing that it is of the same force and effect as if made under oath.

DECLARED BEFORE ME

at on
(place) (date) (signature of declarant)

LOI SUR LES COMPAGNIES

[sous-alinéa 46(4c)(i)]

VU la *Loi sur les compagnies* et dans l'affaire de.....
(*dénomination sociale de la compagnie*)**DÉCLARATION OFFICIELLE POUR L'OBTENTION D'UN CERTIFICAT
AUTORISANT L'ATTRIBUTION D' ACTIONS NON ÉMISES ET L'EXERCICE
DES POUVOIRS D'EMPRUNT**

Je soussigné(e),, de, dans,
déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis le secrétaire (*ou* un dirigeant) dûment nommé de Limitée (ci-après appelée «la compagnie»).
2. La compagnie a déposé auprès du registraire une déclaration tenant lieu de prospectus dans laquelle aucune souscription minimale n'est indiquée parce que la compagnie n'entend pas inviter le public à souscrire à ses actions.
3. Un exemplaire du dernier bilan de la compagnie, portant ma signature, a été déposé avec la déclaration tenant lieu de prospectus.
4. Aucune attribution d'actions de la compagnie n'a été faite et aucune débenture n'a été émise depuis la date de délivrance d'un certificat autorisant la transformation de la compagnie privée en compagnie publique.
5. Chaque administrateur a payé à la compagnie, pour chacune des actions statutaires qu'il est tenu de souscrire, un pourcentage égal à celui payé au moment de la souscription de chaque action (*ou* débenture) comme il est indiqué ci-dessus.
6. Aucun prospectus invitant à souscrire des actions (*ou* des débentures) de la compagnie n'a été émis.

Je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment.

Déclaré devant moi
à, le,
(*lieu*) (date) (Signature du déclarant)

COMPANIES ACT
(Subparagraph 46(4)(c)(ii))

IN THE MATTER OF THE COMPANIES ACT AND

.....
(name of company)

**STATUTORY DECLARATION FOR CERTIFICATE TO ALLOT
UNISSUED SHARES AND TO EXERCISE BORROWING POWERS**

I,, of in the solemnly declare as follows:

1. I am a duly appointed secretary (or officer) of Limited (referred to as "the company");
2. The company has filed with the Registrar a prospectus in which the amount of \$ in cash was named as the minimum subscription on which the directors might proceed to allotment of its unissued shares;
3. The amount of \$ payable in cash exclusively has been subscribed for unissued shares;
4. The amounts paid or payable as commission for subscribing or agreeing to subscribe, or procuring or agreeing to procure, the minimum subscription are respectively as follows: paid, \$; payable, \$
5. The amounts allowed or to be allowed as discount in respect of shares (or debentures) are respectively as follows: allowed, \$; to be allowed, \$
6. (1) The sums payable on application were as follows:
 - (a) for each par value share (or debenture), % of the nominal amount of each share (or debenture);
 - (b) for each share without nominal or par value, % of the price at which the share was sold;
 (2) The sums payable on application have been paid to and received by the company;
7. All money paid to and received by the company was deposited to the credit of the company as trustee in the branch of the at;

(name of bank) *(location of bank)*
8. A copy of the prospectus filed with the Registrar was furnished to every person who subscribed for any share (or debenture) offered by the prospectus;
9. No allotment of any share of the company has been made and no debenture has been issued since the date of the issue of a certificate converting the company from a private company to a public company;
10. Each of the directors has paid to the company on each of the qualification shares which a director of the company is required to take, a proportion equal to the proportion paid on application for each share (or debenture) as stated above;

And I make this solemn declaration conscientiously believing it to be true and knowing that it is of the same force and effect as if made under oath.

DECLARED BEFORE ME

at on
(place) *(date)* *(signature of declarant)*

LOI SUR LES COMPAGNIES

[sous-alinéa 46(4)c)(ii)]

VU la *Loi sur les compagnies* et dans l'affaire de

.....
(*dénomination sociale de la compagnie*)

DÉCLARATION OFFICIELLE POUR L'OBTENTION D'UN CERTIFICAT AUTORISANT L'ATTRIBUTION D' ACTIONS NON ÉMISES ET L'EXERCICE DES POUVOIRS D'EMPRUNT

Je soussigné(e), de, dans, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis le secrétaire (*ou* un dirigeant) dûment nommé de Limitée (ci-après appelée «la compagnie»).
2. La compagnie a déposé auprès du registraire un prospectus dans lequel le montant de \$ en espèces est indiqué à titre de souscription minimale permettant aux administrateurs de procéder à l'attribution des actions non émises.
3. Le montant de \$, payable en espèces exclusivement, a été souscrit pour des actions non émises.
4. Les montants versés ou à être versés à titre de commission à l'égard de la souscription, réelle ou projetée, ou à l'égard de l'obtention ou de l'engagement d'obtenir la souscription minimale sont respectivement les suivants : montants versés \$; montants à être versés \$.
5. Les montants consentis ou à être consentis à titre d'escompte à l'égard des actions (*ou* débetures) sont respectivement les suivants : montants consentis \$; montants à être consentis \$.
6. (1) Étaient payables au moment de la souscription :
 - a) pour chaque action (*ou* débeture) à valeur nominale, une somme équivalant à % de la valeur nominale de cette action (*ou* de cette débeture);
 - b) pour chaque action sans valeur nominale ou au pair, une somme équivalant à % du prix auquel l'action a été vendue;(2) Les sommes payables au moment de la souscription ont été payées et reçues par la compagnie.
7. Toutes les sommes payées et reçues par la compagnie ont été déposées en fiducie au crédit de la compagnie à la succursale de à
(*adresse de la banque*)
8. Un exemplaire du prospectus déposé auprès du registraire a été remis à toutes les personnes ayant souscrit une action (*ou* une débeture) offerte dans le prospectus.
9. Aucune attribution d'actions de la compagnie n'a été faite et aucune débeture n'a été émise depuis la date de délivrance du certificat faisant état de la transformation de la compagnie en compagnie publique.
10. Chaque administrateur a payé à la compagnie, pour chacune des actions statutaires qu'il est tenu de souscrire, un pourcentage égal au pourcentage payé au moment de la souscription de chaque action (*ou* de chaque débeture) comme il est indiqué ci-dessus.

Je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment.

Déclaré devant moi
à, le,
(*lieu*) (date) (Signature du déclarant)

COMPANIES ACT
(Subsection 78(2))

NOTICES OF FIRST DIRECTORS AND MANAGERS

NAME OF COMPANY:.....

Notice is hereby given that on, 19..... the following individuals were appointed directors and managers of the company:

NAME IN FULL AND POSITION TITLE	POSTAL AND STREET ADDRESS <i>(identifying community and including postal code)</i>	OCCUPATION

Dated, 19.....

.....
(signature)

Relationship to company:

.....

LOI SUR LES COMPAGNIES

[paragraphe 78(2)]

AVIS INFORMANT DE LA NOMINATION DES
PREMIERS ADMINISTRATEURS ET DES CADRES

DÉNOMINATION SOCIALE DE LA COMPAGNIE :

Avis est donné que le 19, les personnes suivantes ont été nommées administrateurs et cadres de la compagnie :

NOM ET PRÉNOMS ET TITRE DU POSTE	ADRESSE POSTALE ET CIVIQUE <i>(indiquer le nom de la collectivité y compris le code postal)</i>	PROFESSION

Fait le 19

.....
(Signature)

Lien avec la compagnie

.....

COMPANIES ACT
(Subsection 78(2))

**NOTICE OF CHANGE OF DIRECTORS
AND MANAGERS**

NAME OF COMPANY:.....

The following individuals ceased to hold office as directors and managers of the company on, 19.....:

NAME IN FULL AND POSITION TITLE	POSTAL AND STREET ADDRESS <i>(identifying community and including postal code)</i>	OCCUPATION

The following individuals were appointed as directors and managers of the company on, 19.....:

NAME IN FULL AND POSITION TITLE	POSTAL AND STREET ADDRESS <i>(identifying community and including postal code)</i>	OCCUPATION

LOI SUR LES COMPAGNIES

[paragraphe 78(2)]

**AVIS DE CHANGEMENT
DES ADMINISTRATEURS ET DES CADRES**

DÉNOMINATION SOCIALE DE LA COMPAGNIE :

Les personnes suivantes ont cessé d'occuper les postes d'administrateurs et de cadres de la compagnie le 19
..... :

NOM ET PRÉNOMS ET TITRE DU POSTE	ADRESSE POSTALE ET CIVIQUE <i>(indiquer le nom de la collectivité y compris le code postal)</i>	PROFESSION

Avis est donné que le 19, les personnes suivantes ont été nommées administrateurs et cadres de la
compagnie :

NOM ET PRÉNOMS ET TITRE DU POSTE	ADRESSE POSTALE ET CIVIQUE <i>(indiquer le nom de la collectivité y compris le code postal)</i>	PROFESSION

The directors and managers of the company as of this date are:

NAME IN FULL AND POSITION TITLE	POSTAL AND STREET ADDRESS <i>(identifying community and including postal code)</i>	OCCUPATION

Dated, 19.....

.....
(signature)

Relationship to company:

.....

À compter d'aujourd'hui, les administrateurs et cadres de la compagnie seront les personnes suivantes :

NOM ET PRÉNOMS ET TITRE DU POSTE	ADRESSE POSTALE ET CIVIQUE <i>(indiquer le nom de la collectivité y compris le code postal)</i>	PROFESSION

Fait le 19

.....
(Signature)

Lien avec la compagnie
.....

COMPANIES ACT
(Subsection 99(1))

RECEIVER'S AND MANAGER'S ABSTRACT OF RECEIPTS AND PAYMENTS

1. Name and address of company:
2. Name and address of receiver or manager:
3. Name and registration number of instrument under which receiver or manager was appointed:
4. Date of appointment of receiver or manager:
5. Date on which receiver or manager ceased to act for company:
6. Period of time covered by this abstract:

.....
year month day

to
year month day

7. Receipts and payments during period covered by this abstract and aggregate amount of receipts and payments during all previous periods:

	RECEIPT PARTICULARS	
DATE	DETAILS	AMOUNT
	TOTAL	
	TOTAL AMOUNT OF RECEIPTS FROM ALL PREVIOUS PERIODS	
	TOTAL AMOUNT OF ALL RECEIPTS TO END OF THIS PERIOD	

LOI SUR LES COMPAGNIES

[paragraphe 99(1)]

**RÉSUMÉ DU SÉQUESTRE ET DU GÉRANT
FAISANT ÉTAT DES SOMMES REÇUES ET VERSÉES**

1. Dénomination sociale et adresse de la compagnie :
2. Nom et adresse du séquestre ou du gérant :
3. Nom et numéro d'inscription du document en vertu duquel le séquestre ou le gérant a été nommé :
4. Date de nomination du séquestre ou du gérant :
5. Date à laquelle le séquestre ou le gérant a cessé d'agir pour la compagnie :
6. Période de temps visée par ce résumé :

de
année mois jour

à
année mois jour

7. Sommes reçues et versées durant la période visée par ce résumé et montants globaux des sommes reçues et versées durant les périodes précédentes.

	DÉTAILS DES SOMMES REÇUES	
DATE	DÉTAILS	MONTANT
TOTAL		
MONTANTS GLOBAUX DES SOMMES REÇUES DURANT LES PÉRIODES PRÉCÉDENTES		
MONTANTS GLOBAUX DES SOMMES REÇUES JUSQU'À LA FIN DE DE CETTE PÉRIODE		

	PAYMENT PARTICULARS	
DATE	DETAILS	AMOUNT
	TOTAL	
	TOTAL AMOUNT OF PAYMENTS FROM ALL PREVIOUS PERIODS	
	TOTAL AMOUNT OF ALL PAYMENTS TO END OF THIS PERIOD	

Dated, 19.....

.....
(signature of receiver or manager)

	DÉTAILS DES SOMMES VERSÉES	
DATE	DÉTAILS	MONTANT
	TOTAL	
	MONTANTS GLOBAUX DES SOMMES VERSÉES DURANT LES PÉRIODES PRÉCÉDENTES	
	MONTANTS GLOBAUX DES SOMMES VERSÉES JUSQU'À LA FIN DE DE CETTE PÉRIODE	

Fait le 19

.....
(Signature du séquestre ou du gérant)

COMPANIES ACT
(Subsection 138(1))

**ANNUAL RETURN FOR
TERRITORIAL COMPANIES**

NAME OF COMPANY:.....

1. This return contains information current to and including, 19.....
*(month and day of incorporation
or amalgamation)*

2. The registered office of the company is located at:

STREET ADDRESS OR DESCRIBE LOCATION *(identifying community and including postal code)*:

The postal address of the registered office is as above , or:

POSTAL ADDRESS *(identifying community and including postal code)*:

3. Are the directors and managers of the company the same as those shown on the last notice filed with the Registrar of Companies as the current directors and managers?

YES NO

If "no", then this return must be accompanied by all notices necessary to bring the records of the Registrar up to date.

4. The annual return of a public company must be accompanied by a written copy, certified by a director or the manager or secretary of the company to be a true copy, of the last balance sheet that has been audited by the company's auditor, including every document required by law to be annexed to it, together with a copy of the report of the auditor on it, certified as stated above.

Certified correct on, 19.....

.....
(signature)

Relationship to company:

.....

LOI SUR LES COMPAGNIES
[paragraphe 138(1)]

RAPPORT ANNUEL DES COMPAGNIES TERRITORIALES

DÉNOMINATION SOCIALE DE LA COMPAGNIE :

1. Le présent rapport contient les renseignements les plus récents en date du
(jour et mois de la constitution ou de la fusion)
19 inclusivement.

2. Le bureau enregistré de la compagnie est situé à :

ADRESSE CIVIQUE OU DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT (indiquer le nom de la collectivité y compris le code postal) :

L'adresse postale du bureau enregistré est celle indiquée ci-dessus, ou :

ADRESSE CIVIQUE (indiquer le nom de la collectivité y compris le code postal) :

3. Les administrateurs et les cadres actuels de la compagnie sont-ils les mêmes que ceux dont les noms figurent sur le dernier avis déposé auprès du registraire?

OUI

NON

Si la réponse à la question précédente est «non», le présent rapport doit être accompagné de tous les avis nécessaires en vue de mettre les dossiers du registraire à jour.

4. Le rapport annuel d'une compagnie publique doit être accompagné d'une copie écrite certifiée conforme par un administrateur, un directeur, ou le secrétaire de la compagnie, d'une copie du rapport correspondant du vérificateur y compris tous les documents qu'exige la loi, ainsi qu'une copie du rapport du vérificateur à ce sujet, certifiée comme il est indiqué ci-dessus.

Certifié exact le 19

.....
(Signature)

Lien avec la compagnie
.....

COMPANIES ACT
(Subsections 157(1) and 164(2))

STATEMENT OF
AN EXTRA-TERRITORIAL COMPANY

NAME OF COMPANY:.....

1. The postal and street address of the head office outside the Northwest Territories is (<i>identifying community and including postal code</i>):	2. The postal and street address of the registered office within the Northwest Territories is (<i>identifying community and including postal code</i>):
---	--

3. As at the date of this statement, the company is a valid and subsisting corporation, legally authorized to transact business under its charter and regulations.

4. Does this company carry on business for gain? YES NO

5. The directors and officers of the company as of the date of this statement are:

NAME IN FULL AND POSITION TITLE	POSTAL AND STREET ADDRESS <i>(identifying community and including postal code)</i>

6. The company hereby appoints the following individual as its attorney under the *Companies Act*, to accept service of process in all suits and proceedings by or against the company within the Northwest Territories and on its behalf in the Northwest Territories to receive all lawful notices to the company, and the company agrees that such service and notification shall be legal and binding:

NAME:	OCCUPATION:
POSTAL AND STREET ADDRESS FOR SERVICE (<i>identifying community and including postal code</i>):	

LOI SUR LES COMPAGNIES
[paragraphe 157(1) et 164(2)]

DÉCLARATION D'UNE COMPAGNIE EXTRA-TERRITORIALE

DÉNOMINATION SOCIALE DE LA COMPAGNIE :

1. L'adresse postale et civique du siège social situé à l'extérieur des Territoires du Nord-Ouest (<i>indiquer le nom de la collectivité y compris le code postal</i>) :	2. L'adresse postale et civique du bureau enregistré à l'intérieur des Territoires du Nord-Ouest (<i>indiquer le nom de la collectivité y compris le code postal</i>)
---	--

3. Au moment de la présente déclaration, la compagnie est une personne morale existante et valide, légalement autorisée à exercer ses activités en conformité avec sa charte et ses règlements.

4. Cette compagnie exerce-t-elle des activités à but lucratif? OUI NON

5. Au moment de la déclaration, les administrateurs et les cadres de la compagnie étaient les personnes suivantes :

NOM ET PRÉNOMS ET TITRE DU POSTE	ADRESSE POSTALE ET CIVIQUE <i>(indiquer le nom de la collectivité y compris le code postal)</i>

6. Pour l'application de la *Loi sur les compagnies*, la compagnie désigne la personne suivante son fondé de pouvoir habilité à recevoir la signification des actes judiciaires délivrés dans toutes les procédures auxquelles la compagnie est partie dans les Territoires du Nord-Ouest et à recevoir pour son compte, dans les Territoires du Nord-Ouest, tous les avis légaux qui lui sont adressés. La compagnie reconnaît la légalité et la force exécutoire d'une telle signification et de ces avis :

NOM :	PROFESSION :
-------	--------------

ADRESSE POSTALE ET CIVIQUE AUX FINS DE SIGNIFICATION (*indiquer le nom de la collectivité y compris le code postal*) :

7. The company hereby appoints the following individual as an **alternate** attorney under subsection 164(4) of the *Companies Act*:

NOTE: *Only where the attorney is a member of a firm or the manager for the company in the Northwest Territories may any other member of the firm or any assistant manager for the company in the Northwest Territories be appointed as an alternate attorney.*

NAME:

OCCUPATION:

POSTAL AND STREET ADDRESS FOR SERVICE (*identifying community and including postal code*):

8. This statement is accompanied by a copy of the charter and regulations of the company, verified in a manner satisfactory to the Registrar.

Signed by and sealed in the presence of the duly authorized officer(s) of the company on, 19.....

.....
(signature of officer)
Name and position of officer:

.....

(Seal)

.....
(signature of officer)
Name and position of officer:

.....

7. La compagnie désigne la personne suivante son fondé de pouvoir **suppléant** pour l'application du paragraphe 164(4) de la *Loi sur les compagnies* :

REMARQUE : *Ce n'est que lorsque le fondé de pouvoir est membre d'une firme ou est le directeur de la compagnie dans les Territoires du Nord-Ouest que tout autre membre de la firme ou le directeur adjoint de la compagnie dans les Territoires du Nord-Ouest peut être nommé fondé de pouvoir suppléant.*

NOM :

PROFESSION :

ADRESSE POSTALE ET CIVIQUE AUX FINS DE SIGNIFICATION (*indiquer le nom de la collectivité y compris le code postal*) :

8. La présente déclaration est accompagnée d'une copie de la charte et des règlements de la compagnie, certifiée conforme d'une façon jugée satisfaisante par le registraire.

Signé par le ou les dirigeants dûment autorisés de la compagnie et scellé en sa ou en leur présence le

.....
(Signature du dirigeant)

Nom et titre du dirigeant

(Sceau)

.....
(Signature du dirigeant)

Nom et titre du dirigeant

.....

=====

STATUTORY DECLARATION

IN THE MATTER OF THE COMPANIES ACT AND

.....
(name of company)

I,, of
(name of director or officer)

solemnly declare that I am of
(position title) (name of company)

and that the particulars set out in the foregoing (or above) statement are true and correct, and I make this solemn declaration conscientiously believing it to be true and knowing that it is of the same force and effect as if made under oath.

DECLARED BEFORE ME at

on, 19.....
(signature of declarant)

=====

CONSENT

I,, hereby consent to act as the attorney of the company for the purposes specified
(name of attorney)
in section 6 of the foregoing (or above) statement.

Dated, 19.....

Signed in the presence of:

.....
(signature of witness) (signature of attorney)

Name of witness:

.....

Address of witness (including community and postal code):

.....

DÉCLARATION OFFICIELLE

VU la loi sur les compagnies et dans l'affaire de

.....
(dénomination sociale de la compagnie)

Je soussigné(e),, de,
(nom du cadre ou du dirigeant)

déclare solennellement que je suis de et que les précisions données
(titre du poste) (nom de la compagnie)

dans la déclaration précédente (ou ci-dessus) sont vraies et exactes, et je fais la présente déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment.

Déclaré devant moi à,
le 19
.....
(Signature du déclarant)

CONSENTEMENT

Je soussigné(e),, consens à agir comme fondé de pouvoir suppléant de la compagnie
(nom du fondé de pouvoir)
aux fins indiquées à l'article 6 de la déclaration précédente (ou ci-dessus).

Fait le 19

Signé en présence de

.....
(Signature du témoin)

.....
(Signature du fondé de pouvoir)

Nom du témoin

.....
Adresse du témoin (y compris le nom de la collectivité et le code postal)

CONSENT

I,, hereby consent to act as the **alternate** attorney of the company for the purposes
(*name of alternate attorney*)
specified in section 6 of the foregoing (*or above*) statement.

Dated, 19.....

Signed in the presence of:

.....
(*signature of witness*)

.....
(*signature of alternate attorney*)

Name of witness:

.....

Address of witness (*including community and postal code*):

.....

CONSENTEMENT

Je soussigné(e),, consens à agir comme fondé de pouvoir suppléant de la
(nom du fondé de pouvoir suppléant)
compagnie aux fins indiquées à l'article 6 de la déclaration précédente *(ou ci-dessus)*.

Fait le 19

Signé en présence de

.....
(Signature du témoin)

.....
(Signature du fondé de pouvoir)

Nom du témoin

.....

Adresse du témoin *(y compris le nom de la collectivité et le code postal)*

.....

COMPANIES ACT
(Subsection 164(2))

NOTICE OF APPOINTMENT OF ATTORNEY

NAME OF COMPANY:

1. The company hereby appoints the following individual as its attorney under the *Companies Act*, to accept service of process in all suits and proceedings by or against the company within the Northwest Territories and on its behalf in the Northwest Territories to receive all lawful notices to the company, and the company agrees that such service and notification shall be legal and binding:

NAME:

OCCUPATION:

POSTAL AND STREET ADDRESS FOR SERVICE (*identifying community and including postal code*):

2. The company hereby appoints the following individual as an **alternate** attorney under subsection 164(4) of the *Companies Act*:

NOTE: Only where the attorney is a member of a firm or the manager for the company in the Northwest Territories may any other member of the firm or any assistant manager for the company in the Northwest Territories be appointed as an alternate attorney.

NAME:

OCCUPATION:

POSTAL AND STREET ADDRESS FOR SERVICE (*identifying community and including postal code*):

3. The company hereby revokes all previous appointments of an attorney or alternate attorney for the purposes specified in the *Companies Act*.

Signed by and sealed in the presence of the duly authorized officer(s) of the company on, 19

.....
(signature of officer)

Name and position of officer:

.....
(signature of officer)

Name and position of officer:

LOI SUR LES COMPAGNIES
[paragraphe 164(2)]

AVIS DE DÉSIGNATION D'UN FONDÉ DE POUVOIR

DÉNOMINATION SOCIALE DE LA COMPAGNIE :

1. Pour l'application de la *Loi sur les compagnies*, la compagnie désigne la personne suivante son fondé de pouvoir habilité à recevoir la signification des actes judiciaires délivrés dans toutes les procédures auxquelles la compagnie est partie dans les Territoires du Nord-Ouest et à recevoir pour son compte, dans les Territoires du Nord-Ouest, tous les avis légaux qui lui sont adressés. La compagnie reconnaît la légalité et la force exécutoire d'une telle signification et de ces avis :

NOM :

PROFESSION:

ADRESSE POSTALE ET CIVIQUE AUX FINS DE SIGNIFICATION (*indiquer le nom de la collectivité y compris le code postal*) :

2. La compagnie désigne la personne suivante son fondé de pouvoir **suppléant** pour l'application du paragraphe 164(4) de la *Loi sur les compagnies* :

REMARQUE : *Ce n'est que lorsque le fondé de pouvoir est membre d'une firme ou est le directeur de la compagnie dans les Territoires du Nord-Ouest que tout autre membre de la firme ou le directeur adjoint de la compagnie dans les Territoires du Nord-Ouest peut être nommé fondé de pouvoir suppléant.*

NOM:

PROFESSION:

ADRESSE POSTALE ET CIVIQUE AUX FINS DE SIGNIFICATION (*indiquer le nom de la collectivité y compris le code postal*) :

3. La compagnie révoque toutes les désignations de fondés de pouvoir ou de fondés de pouvoir suppléants faites antérieurement aux fins de la *Loi sur les compagnies*.

Signé par le ou les dirigeants dûment autorisés de la compagnie et scellé en sa ou en leur présence le
19

.....
(Signature du dirigeant)

Nom et titre du poste

.....
(Signature du dirigeant)

Nom et titre du poste

.....

=====

CONSENT

I,, hereby consent to act as the attorney of the company for the purposes specified in section 1 above.

Dated, 19

Signed in the presence of:

.....
(signature of witness)

.....
(signature of attorney)

Name of witness:

.....

Address of witness (including community and postal code):

.....

=====

CONSENT

I,, hereby consent to act as the **alternate** attorney of the company for the purposes specified in section 1 above.

Dated, 19

Signed in the presence of:

.....
(signature of witness)

.....
(signature of alternate attorney)

Name of witness:

.....

Address of witness (including community and postal code):

.....

CONSENTEMENT

Je soussigné(e),, consens à agir en qualité de fondé de pouvoir de la compagnie
(*nom du fondé de pouvoir*)
aux fins indiquées à l'article 1 ci-dessus.

Fait le 19

Signé en présence de

.....
(*Signature du témoin*)

.....
(*Signature du fondé de pouvoir*)

Nom du témoin

.....

Adresse du témoin (*indiquer le nom de la collectivité y compris le code postal*)

.....

CONSENTEMENT

Je soussigné(e),, consens à agir en qualité de fondé de pouvoir **suppléant** de la compagnie aux fins
indiquées à l'article 1 ci-dessus.

Fait le 19

Signé en présence de

.....
(*Signature du témoin*)

.....
(*Signature du fondé de pouvoir suppléant*)

Nom du témoin

.....

Adresse du témoin (*indiquer le nom de la collectivité y compris le code postal*)

.....

COMPANIES ACT
(Subsection 167(1))

ANNUAL RETURN OF AN EXTRA-TERRITORIAL COMPANY

NAME OF COMPANY:

- 1. This return contains information current to and including, 19.....
(month and day of incorporation or amalgamation)

<p>2. The postal and street address of the head office outside the Northwest Territories is (<i>identifying community and including postal code</i>):</p>	<p>3. The postal and street address of the registered office within the Northwest Territories is (<i>identifying community and including postal code</i>):</p>
--	---

- 4. Have the charter and regulations of the company changed from the charter and regulations that have been filed with the Registrar of Companies?

YES NO

If "yes", then a certified copy of all amendments must accompany this return.

- 5. Has the attorney or alternate attorney for service in the Northwest Territories changed from those individuals shown on the last notice filed with the Registrar of Companies?

YES NO

If "yes", then the notice of appointment of attorney must accompany this return.

LOI SUR LES COMPAGNIES

[paragraphe 167(1)]

RAPPORT ANNUEL D'UNE COMPAGNIE EXTRA-TERRITORIALE

DÉNOMINATION SOCIALE DE LA COMPAGNIE :

1. Le présent rapport contient les renseignements les plus récents en date du
(jour et mois de la constitution ou de la fusion)

19 inclusivement.

<p>2. L'adresse postale et civique du siège social situé à l'extérieur des Territoires du Nord-Ouest (<i>indiquer le nom de la collectivité y compris le code postal</i>) :</p>	<p>3. L'adresse postale et civique du bureau enregistré à l'intérieur des Territoires du Nord-Ouest (<i>indiquer le nom de la collectivité y compris le code postal</i>) :</p>
--	---

4. La charte et les règlements diffèrent-ils de ceux qui ont été déposés auprès du registraire des compagnies?

OUI NON *Le cas échéant, une copie certifiée de toutes les modifications doit accompagner le présent rapport.*

5. Les noms du fondé de pouvoir et du fondé de pouvoir suppléant recevant signification dans les Territoires du Nord-Ouest diffèrent-ils de ceux qui figurent dans le dernier avis déposé auprès du registraire des compagnies?

OUI NON *Le cas échéant, l'avis de désignation du fondé de pouvoir doit accompagner le présent rapport.*

6. The directors and officers of the company are:

NAME IN FULL AND POSITION TITLE	POSTAL AND STREET ADDRESS <i>(identifying community and including postal code)</i>

Certified correct on, 19

.....
(signature)

Relationship to company:

.....

6. Les cadres et les dirigeants de la compagnie sont les personnes suivantes :

NOM ET PRÉNOMS ET TITRE DU POSTE	ADRESSE POSTALE ET CIVIQUE <i>(indiquer le nom de la collectivité y compris le code postal)</i>

Certifié conforme le 19

.....
(Signature)

Lien avec la compagnie

.....

